



REUNION CONSTITUTIVE DE LA TASK FORCE SOUS-REGIONALE AFLEG/FLEGT

Bangui, République Centrafricaine, du 14 au 16 novembre 2006

RAPPORT GENERAL

1. INTRODUCTION

Sur convocation du Secrétaire Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), il s'est tenu du 14 au 16 octobre 2006 à Bangui, dans la salle de conférences du Ministère des Eaux, Forêts, Chasse, Pêches et de l'Environnement de la République Centrafricaine, la réunion constitutive de la Task Force sous-régionale AFLEG/FLEGT. L'organisation de cette réunion a reçu le soutien technique et financier du Bureau franco-allemand d'appui à la COMIFAC.

Il est important de mentionner que cette réunion fait suite à l'atelier d'examen et validation des termes de référence tenu à Bafoussam au Cameroun en décembre 2005.

Ont pris part à cette réunion : les représentants du Secrétariat Exécutif et des pays de la COMIFAC, de la facilitation de la CEFDHAC, de la société civile (CED, REFADD, REPALEAC, Réseau des jeunes d'Afrique Centrale, etc.), du Réseau des parlementaires, du secteur privé et des partenaires au développement (GTZ, Banque Mondiale, Coopération française, WWF, ...) membres de la Task Force. La liste des participants est jointe en annexe.

Le principal objectif de la rencontre était de constituer la Task Force sous-régionale AFLEG/FLEGT et de procéder au lancement effectif de ses activités .

De manière spécifique, la réunion visait à :

- Présenter et amender si nécessaire les missions et la composition de la Task Force sous-régionale ;
- Discuter sur les aspects de sa formalisation;
- Discuter des activités prévisionnelles à court moyen et long terme et définir un plan d'action réaliste ;
- Aborder les questions d'organisation et de fonctionnement;
- Echanger sur le financement des activités de la Task Force et sur le positionnement des bailleurs (coopération France, Banque Mondiale, Union Européenne, etc.)
- Appuyer le renforcement des capacités des parties prenantes.

Les travaux se sont déroulés selon les principales articulations suivantes :

- Cérémonie d'ouverture
- Présentations en plénière
- Session de renforcement des capacités
- Travaux en commission et restitution
- Validation en plénière et conclusions
- Cérémonie de clôture

2. CEREMONIE D'OUVERTURE ET MISE EN PLACE DU BUREAU

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par trois allocutions à savoir :

- Le mot introductif du représentant du Bureau franco-allemand d'appui à la COMIFAC
- L'allocution du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC
- Le discours d'ouverture du Ministre des Eaux, Forêts, Chasse, Pêche et Environnement de la République Centrafricaine.

Dans son allocution d'ouverture, le représentant français du Bureau franco-allemand d'appui à la COMIFAC, M. Thierry LIABASTRE, a remercié les participants pour leur présence et rappelé le rôle d'appui institutionnel du Bureau franco-allemand auprès de la COMIFAC. C'est dans ce cadre a-t-il précisé que la France et la GTZ soutiennent l'organisation des présentes assises. De plus, M. LIABASTRE a ajouté que l'appui à l'amélioration de la gouvernance est une priorité de la feuille de route de la facilitation française et de la coopération allemande et, à cet effet, cité quelques actions en cours en matière de renforcement de la gouvernance forestière dans le Bassin du Congo. Enfin, il a souhaité plein succès à l'atelier.

Prenant la parole à son tour, le Prof. Jonas NAGAHUEDI, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC a souhaité la bienvenue aux participants et salué la présence du Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêches et Environnement de la République Centrafricaine. Il a ensuite rappelé la genèse et les évolutions du processus AFLEG en Afrique Centrale en général et de la Task Force en particulier. Il a ensuite mis en exergue l'importance de la rencontre de Bangui dont les résultats permettront de fixer les bases pour l'opérationnalisation de la Task Force. Il a achevé son propos en remerciant les autorités de la République Centrafricaine et particulièrement Son Excellence Emmanuel BIZOT pour l'accueil chaleureux réservé à toutes les délégations.

Dans son discours d'ouverture, le Ministre des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches et de l'Environnement de la République Centrafricaine a quant à lui, adressé des chaleureux souhaits de bienvenue à tous les Délégués. Il a ensuite rappelé l'importance de la bonne gouvernance forestière et environnementale pour la conservation et à la gestion durable des ressources naturelles d'Afrique Centrale. C'est dans ce contexte a-t-il souligné que les Ministres africains en charge des forêts et de l'environnement, ont fait de la surveillance de l'application des lois forestières et environnementales une de leurs priorités comme en témoigne l'insertion du processus AFLEG/FLEGT dans le Plan de Convergence de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC). Après avoir décliné les résultats attendus de la réunion constitutive, le Ministre a procédé à l'ouverture solennelle des travaux.

Cette cérémonie d'ouverture a été immédiatement suivie par la mise en place du bureau constitué comme suit :

- Président : M. KOSSI-BELLA Denis, RCA
- Vice-Président : M. François NTSIBA, Congo
- Rapporteur : M. MOULNANG Tal, Tchad
- Rapporteur Adjoint : Mlle Marie-Madeleine BASSALANG, CED
- Secrétariat : Secrétariat Exécutif/COMIFAC
- Modérateur : Honorable BOFAYA BOTAGA, RDC assisté de M. Ambroise ZANGA, RCA

3. PRESENTATIONS EN PLENIERE

En plus de la présentation du programme de l'atelier et de ses objectifs par le modérateur d'une part et la présentation des participants d'autre part, de nombreuses communications ont été faites en plénière pendant les trois jours de travaux. Il s'agit notamment de :

- Rappel du contexte et du processus de mise en place de la Task Force AFLEG/FLEGT par Thierry LIABASTRE du Bureau franco-allemand ;
- Rappel des missions de la Task Force AFLEG/FLEGT par Cléto NDIKUMAGENGE de l'UICN ;
- Activités du plan d'opérations triennal 2006-2008 du Plan de Convergence relatives aux processus AFLEG/FLEGT par Martin TADOUM du Secrétariat Exécutif / COMIFAC ;
- Activités prévisionnelles de la Task Force a court, moyen et long terme et ébauche d'un plan d'action par Samuel MAKON du Bureau franco-allemand ;
- Initiatives sous-régionales en matière de légalité et de traçabilité, dont
 - La contribution de FORCOMS en matière de légalité et de traçabilité des produits forestiers par Cléto NDIKUMAGENGE ;
 - La promotion de la légalité des produits forestiers par WWF à travers le réseau mondial forêts et commerce (GFTN/TRAFFIC) par Elie HAKIZUMWAMI de WWF/CARPO ;
 - Le plan d'action du commerce du bois par Germain Sylvain YENE YENE du projet TTAP
- Légalité des filières bois dans le Bassin du Congo (rappel des principales recommandations formulées lors de la réunion PFBC Gestion Durable/Gouvernance de Paris du 21 juin 2006) : Lettre de mission de l'Assistant Technique régional FLEGT/AFLEG positionné à Brazzaville et perspectives d'actions programmées sur les crédits de la France par Christophe BESACIER de la Coopération française ;
- Plan d'action FLEGT de l'Union Européenne par Alain PENELON, Assistant Technique régional FLEGT/AFLEG ;
- Propositions d'un programme d'actions supporté par le Fonds Fiduciaire FLEG de la Banque Mondiale par Laurent VALIERGUE
- Etude du contrôle des activités cynégétiques dans les zones transfrontalières de la sous-région par Philémon SELEBANGUE de l'OCFSA.

Ces présentations ont donné lieu à des échanges enrichissants entre participants et ont permis de relever les points suivants :

- Existence de plusieurs initiatives sur la légalité et la gouvernance forestière dans la sous-région, d'où la nécessité de développer des synergies entre elles ;
- Réaffirmation du rôle central de la Task Force pour suivre les différentes initiatives relatives au processus AFLEG/FLEGT ;
- Nécessité de prendre en compte les produits forestiers autres que le bois lors de la mise en place des systèmes de traçabilité et de certification forestière ;

- Proposition pour que les fonds FLEG de la Banque Mondiale prévus pour la représentativité au niveau international soit élargis au plan sous-régional afin de favoriser une meilleure représentativité de la Task Force ;
- Nécessité de capitaliser l'expérience du Cameroun en matière de redistribution des revenus issus des activités forestières aux populations locales pour l'étendre à d'autres pays de la COMIFAC dans le cadre des fonds FLEG de la Banque Mondiale.

4. SESSION DE RENFORCEMENT DES CAPACITES

Dans le cadre de cette session de renforcement des capacités, M. Arend Jan van Bodegom de l'Université de Wageningen aux Pays Bas a fait une présentation portant sur la vision pour la formation et le développement des capacités. Cette présentation axée sur le processus, les catégories et outils d'apprentissage d'une part et sur les différents aspects de la gouvernance d'autre part, a permis de circonscrire, grâce aux travaux en commissions, les besoins en formation dans le domaine de AFLEG/FLEGT, des différentes catégories d'acteurs de la sous-région concernés : gouvernement, société civile, réseau des parlementaires, secteur privé et Task Force AFLEG/FLEGT.

Suivant les explications de l'exposant, l'identification de ces besoins en formation devra permettre à l'Université de Wageningen de développer pour l'Afrique Centrale des modules de formation appropriés et adaptés.

5. TRAVAUX EN COMMISSIONS ET RESTITUTION

Deux commissions ont été constituées pour traiter les questions suivantes :

- Examen et amendement de la lettre de missions de la Task Force et de la composition de cette dernière ;
- Examen et amendement du plan d'action de la Task Force.

Après la restitutions des résultats des travaux des deux commissions en plénière et compte tenu de l'interdépendance directe entre ces deux thématiques, un groupe restreint a été désigné pour consolider les travaux portant sur le plan d'action de la Task Force.

6. VALIDATION EN PLENIERE DES TRAVAUX ET CONCLUSIONS

Les principaux résultats atteints au terme des travaux en plénière et en commissions, se présentent comme suit :

A. Définition de la Task Force

La Task Force est la plateforme de concertation multi-acteurs au sein de la COMIFAC en matière de AFLEG/FLEGT. Elle est une initiative oeuvrant dans le cadre de la CEFDHAC. Elle a comme

mission, le suivi de la mise en œuvre des aspects de gouvernance forestière de la déclaration de Yaoundé, du Plan de Convergence de la COMIFAC, de la Déclaration Ministérielle AFLEG et du Plan d'action FLEGT de l'Union Européenne.

B. Missions de la Task Force

Les missions de la Task Force sont regroupées autour de cinq composantes ci-après :

1- *Suivi-évaluation*

- ❖ Suivre et évaluer la mise en œuvre du Processus AFLEG/FLEGT ;
- ❖ Veiller à l'application des recommandations relatives au processus AFLEG/FLEGT;
- ❖ Rendre compte au secrétariat exécutif de COMIFAC et au PFBC de l'avancement du processus AFLEG/FLEGT.

2- *Information, communication et réseautage*

- ❖ Assurer l'échange d'expériences en matière de gouvernance forestière (AFLEG/FLEGT) au niveau national, sous-régional et international ;
- ❖ Capitaliser et diffuser les expériences novatrices en matière de gouvernance et de lutte contre l'exploitation illégale.

3- *Partenariat*

- ❖ Inciter toutes les parties prenantes à la mobilisation des ressources financières en faveur de l'AFLEG/FLEGT.
- ❖ Veiller à la cohérence des initiatives AFLEG/FLEGT entre elles ;
- ❖ Promouvoir l'implication tripartite secteur privé/société civile/gouvernements dans la mise en œuvre des activités AFLEG/FLEGT à la fois aux niveaux national et sous-régional.

4- *Renforcement des capacités*

- ❖ Promouvoir le renforcement des capacités des parties prenantes au processus AFLEG/FLEGT ;
- ❖ Veiller, en liaison avec le RIFFEAC, à une meilleure prise en compte de la thématique AFLEG/FLEGT dans les programmes de formation.

5- *Plaidoyer, lobbying*

- ❖ Influencer sur les parties prenantes aux fins de changement des mauvaises pratiques en matière de gestion forestière dans la sous-région
- ❖ Inciter et conseiller les Etats membres à s'engager dans le processus FLEGT, notamment dans la perspective des Accords Volontaires de Partenariats (AVP) entre les pays producteurs et consommateurs.

C. Etapes de mise en œuvre et fonctionnement de la Task-Force

Les étapes nécessaires pour la mise en place et le fonctionnement de la Task Force sont présentées dans le tableau suivant.

Activités	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Délais
Constituer la Task Force	-Lettre de désignation des membres envoyée -Liste établie sur retour du courrier -Présentation au Conseil de Ministres et à la 6 ^{ème} CEFDHAC	SE COMIFAC	Organisations et institutions concernées	Fin décembre 2006/6 ^{ème} CEFDHAC
Définir le mode de fonctionnement de la Task Force.	-Réunion une fois par an en marge d'un événement régional ; -Echanges et communication permanents par via le net			
Mettre en place un Comité provisoire de pilotage de la Task Force.	Président : SE/COMIFAC Secrétaire : Alain PENELON Membres : Facilitation PFBC ; Facilitation CEFDHAC (UICN) ; Représentant Président COMIFAC. La COMIFAC et la CEFDHAC pourront, en cas de besoin, inviter les représentants d'autres réseaux en fonction des points inscrits à l'ordre du jour			16 Novembre
Mettre en place un budget biannuel de démarrage de la Task Force.	Banque mondiale : 50 000 \$ Facilitation française du PFBC : 80 000 € Coopération allemande : 80 000 € Mécanisme de financement autonome : ? DGIS : DFID : Autres contributions :			
Assurer la collaboration avec les niveaux nationaux en fonction des contextes				Avant mi 2007 après réforme CEFDHAC

D. Activités de la Task Force

Les activités de la Task Force sont planifiées sur la base des missions de celle-ci.

1. Suivi-évaluation

- ❖ Suivre et évaluer la mise en œuvre du Processus AFLEG/FLEGT

Activités	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Délais
Compiler les activités du plan de convergence en relation avec le processus AFLEG/FLEGT au niveau sous-régional et national	Synthèse des activités du PC (Sous-régional et national) liées au processus AFLEG/FLEGT	Comité de pilotage de la Task force		6 ^{ème} CEFDHAC
Préparer des rapports annuels d'avancement par pays et institution	Rapports annuels	Chaque membre de la Task force		
Elaborer un rapport de synthèse	Etat des lieux 6 ^{ème} CEFDHAC	Comité de pilotage de la Task force		6 ^{ème} CEFDHAC
Formuler des recommandations		Task force		

- ❖ Veiller à l'application des recommandations relatives au processus AFLEG/FLEGT;

Activités	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Délais
Compiler et diffuser l'ensemble des recommandations auprès des parties prenantes	Rapport de synthèse	SE COMIFAC		Un mois avant la réunion de la Task force
Faire le point du niveau d'exécution des recommandations		Task force		6 ^{ème} CEFDHAC
Proposer des mesures pertinentes de correction		Task force		

- ❖ Rendre compte au secrétariat exécutif de la COMIFAC et au PFBC de l'avancement du processus AFLEG/FLEGT.

Activités	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Délais
Soumettre les rapports annuels de synthèse et les recommandations au SE COMIFAC et au PFBC et à la CEFDHAC pour information et actions nécessaires	Rapport validé 30 jours après réunion	Comité de pilotage de la Task force		SE COMIFAC : 1 mois après réunion annuelle PFBC et CEFDHAC : lors des réunions statutaires

2. Information, communication et réseautage

- ❖ Assurer l'échange d'expériences en matière de gouvernance forestière (AFLEG/FLEGT) au niveau national, sous-régional et international ;

Activités	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Délais
Elaborer et diffuser un calendrier des événements importants en matière AFLEG/FLEGT	Agenda événements COMIFAC intégrant calendrier AFLEG/FLEGT	SE COMIFAC, le Comité de pilotage et les membres de la Task force		Continu
Assurer la représentation de la Task force lors de ces événements		Comité de pilotage de la Task force	Coopération Française GTZ Banque Mondiale	Continu
Assurer la restitution des résultats à la Task force à l'ensemble des institutions concernées	Rapports de mission diffusés	Comité de pilotage de la Task force et membres	Bulletin COMIFAC Site PFBC et autres media	Continu

- ❖ Capitaliser et diffuser les expériences novatrices en matière de gouvernance et de lutte contre l'exploitation illégale.

Activités	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Délais
Elaborer des fiches techniques sur les expériences identifiées	Modèle de fiche disponible	Membres de la Task force		Continu
Valider et diffuser les fiches techniques		Task force et Comité de pilotage de la Task force	Bulletin COMIFAC Site PFBC Autres media	Continu

3. Partenariat

- ❖ Inciter toutes les parties prenantes à la mobilisation des ressources financières en faveur de l'AFLEG/FLEGT ;

Activités	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Délais
Présenter le programme de travail (compilation des activités AFLEG/FLEGT) et les besoins de financement aux membres du PFBC et lors de réunions internationales AFLEG/FLEGT	Programme et budget	Comité de pilotage Task force SE COMIFAC		Continu
Analyser les gaps de financements et faire le lobbying pour leur couverture au niveau de la Task force		Comité de pilotage de la Task force Task force		Continu

- ❖ Veiller à la cohérence des initiatives AFLEG/FLEGT entre elles ;

Activités	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Délais
Présenter les initiatives en cours et les nouvelles initiatives planifiées	100 % des initiatives revues par les membres de la Task Force	Membres Task force	Tous les partenaires technique et financier	Continu
Echanger sur le bien fondé des nouvelles initiatives		Task force		Continu
Emettre des recommandations par rapport à leur intégration ou non dans le processus		Task force		Continu

- ❖ Promouvoir l'implication tripartite secteur privé/société civile/gouvernements dans la mise en œuvre des activités AFLEG/FLEGT à la fois aux niveaux national et sous-régional.

Activités	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Délais
Assurer une bonne représentation des différentes parties prenantes au sein de la Task force	Toutes les parties prenantes sont représentées	Membres Task force	Coopération Française GTZ Autres partenaires	Continu
Promouvoir la représentativité des groupes au sein des structures nationales retenues dans le domaine AFLEG/FLEGT	Toutes les parties prenantes sont représentées au niveau national	Membres Task force	Coopération Française : Congo, Gabon, RCA, Guinée Equatoriale GTZ : Cameroun, Belgique (à confirmer) : RDC Partenaires pour autres pays de la COMIFAC : à déterminer	Continu
Analyser les succès et difficultés rencontrés par rapport à la représentativité des parties prenantes et proposer des mesures correctives		Comité de pilotage Task force	SE/COMIFAC Coopération Française GTZ	Continu

4. Renforcement des capacités

- ❖ Promouvoir le renforcement des capacités des parties prenantes au processus AFLEG/FLEGT ;

Activités	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Délais
Etat des lieux des capacités existantes		Membres Task force		
Elaborer programme de formation pour la Task force et pour les parties prenantes		Comité de pilotage Task force		2 ^{ème} Semestre 2007 et annuellement

- ❖ Veiller, en liaison avec le RIFFEAC, à une meilleure prise en compte de la thématique AFLEG/FLEGT dans les programmes de formation.

Activités	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Délais
Organiser échanges avec le RIFFEAC	Plan d'actions du RIFFEAC intégrant les aspects AFLEG/FLEGT	Comité de pilotage Task force	Club RIFFEAC	6 ^{ème} CEFDHAC et échanges réguliers après

5. Plaidoyer, lobbying

- ❖ Influencer sur les parties prenantes aux fins de changement des mauvaises pratiques en matière de gestion forestière dans la sous-région.

Activités	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Délais
Collecter les cas de bonnes et de mauvaises pratiques et les diffuser		Membres Task force	Bulletin COMIFAC Sites PFBC Autres media	Continu

- ❖ Inciter et conseiller les Etats membres à s'engager dans le processus FLEGT, notamment dans la perspective des Accords Volontaires de Partenariats (AVP) entre les pays producteurs et consommateurs.

Activités	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Délais
Partager largement l'expérience du Cameroun et les autres processus en dehors du Bassin du Congo en la matière		Membres Task force	Bulletin COMIFAC et Sites PFBC	Continu

E. Actions spécifiques validées par la Task Force

Activités	Indicateurs	Responsable	Partenaires	Délais
Validation de la lettre de mission de l'Assistant Technique et du Programme d'activités de la Coopération française				
Validation du plan d'actions AFLEG de	La Task force recommande : - Support en RDC et au Cameroun aux			

la BM	activités d'ONG ayant trait à la redistribution des bénéficiaires issus de l'exploitation forestière et destinés aux communautés locales - Elargissement de la participation aux événements sous régionaux - Le Comité de pilotage devra étudier la possibilité d'apporter un appui technique et financier aux autres pays, telle que la RCA, engagés dans le même processus			
Mise en place d'un sous groupe pour étudier la traçabilité des bois en transit à Douala et à d'autres ports de l'espace COMIFAC		Comité de pilotage de la Task force SE COMIFAC		Fin 2006
Définition des actions spécifiques faune à intégrer dans le cadre AFLEG/FLEGT		OCFSA	RAPAC UICN WWF	Conseil des Ministres OCFSA

F. Composition de la Task force

La composition de la Task Force a été revue à la hausse. Elle passe ainsi de 30 à 35 membres et se présente ainsi qu'il suit :

- 1 représentant du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC ;
- 10 représentants des pays membres de la COMIFAC ;
- 1 représentant de la CEFDHAC (Coordination de la CEFDHAC) ;
- 1 représentant du réseau des parlementaires (REPAR-CEFDHAC);
- 5 représentants de la société civile : REFADD, REPALEAC, CED, Réseau des Jeunes et RAAF;
- 3 représentants du secteur privé (2 membres de l'IFIA, 1 représentant de l'ATIBT)
- 4 représentants des organisations sous-régionales : OAB, OCFSA, RAPAC ; ADIE
- 9 représentants des partenaires au développement : GTZ, BM, Coopération française, CARPE, UICN, WWF, UE, OIBT, Coopération chinoise.
- 1 représentant du bureau sous-régional de EITI (Extractive Industry Transparency International).

7. CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture s'est articulée sur les points suivants :

- Lecture et adoption du communiqué final ;
- Discours de clôture du Ministre en charge des Eaux, forêts, Chasse, Pêche et Environnement de la République Centrafricaine.

La lecture du communiqué final a été assurée par M. Martin TADOUM. Après l'adoption dudit communiqué final, le Ministre a procédé à la clôture de la réunion. Ainsi, dans son discours de clôture, le Ministre a adressé ses félicitations aux participants pour le travail réalisé et, pour les résultats obtenus qui permettront à coup sur d'asseoir sur des bases solides, une concertation sous-régionale renforcée par rapport au processus FLEGT/AFLEG. Il a ensuite rappelé que cette réunion revêt une haute importance pour les pays membres de la COMIFAC attachés aux principes de la légalité des bois dans les échanges commerciaux Il a achevé son propos en déclarant clos les travaux de la réunion constitutive du Groupe de Travail AFLEG/FLEGT

Fait à Bangui le 16 novembre 2006